



Organisme de contrôle

www.certinergie.be

0800 82 171

info@certinergie.be

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

Données générales

Adresse de l'installation

Rue de Moxhe 36A (étage Rdc)
4260 Avennes
unité d'habitation (appartement)

Type de locaux

Propriétaire

Responsable des travaux

Carte ID

Date du contrôle

Type du contrôle

Agent visiteur

non communiqué
non communiqué
23/10/2017
examen de conformité (Art. 270) - mise en service
Jean-Marc Collignon

Visualisation de l'habitation et de l'installation



Données du raccordement

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

Code EAN

Numéro du compteur

Index jour / nuit

Compteur non placé : Le calibre de la protection 63A
branchement maximum autorisé pour l'installation id contrôlée est de

NETHYS

non communiqué

non communiqué

/

Type de raccordement

Câble compteur - tableau

Tension nominale de service

Courant nominal de la protection de branchement

aérien

EXVB 4 x 10 mm²

230V - AC

pas de compteur

Contrôle

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position

OK

Nombre de tableaux

1

Nombre de circuits

16

Circuit(s)

Protection

Section (mm²)

Conclusion

Les fondations datent

Prise de terre

Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)

Conformité des liaisons équipotentielles et des PE

Test de continuité

Contrôle boucle de défaut

Protection contre les contacts indirects

d'avant le 1/10/1981

piquets

18,8

OK

concluant

concluant

OK

Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)

13,28

Dispositif différentiel de tête

63A - 300mA - type A - test

OK

Dispositif différentiel "sdb"

ID - 63A - 30mA - type A - test OK

Raccordement

OK

Éclairage/machines

OK

Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles

OK

Protection contre les contacts directs

OK

Conclusion : CONFORME



A la date du 23/10/2017, l'installation électrique de "Rue de Moxhe 36A (étage Rdc) - 4260 Avennes" est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 23/10/2042.

Signature de l'agent

Signature du propriétaire

Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaïne

Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles

Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre

Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven

N°.de compte : BE57 0688 9789 1035

TVA : BE0536501654

Site Internet: www.certinergie.be

Tél: 0800 82 171

Mail : info@certinergie.be



Organisme de contrôle

www.certinergie.be

0800 82 171 info@certinergie.be



Remarques

- Le compteur n'est pas placé
- Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans
- L'appareillage électrique fixe ou à poste fixe suivant n'est pas présent - machine à laver / sèche-linge

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme?

1

Lisez attentivement ce
procès-verbal

2

Lors d'extensions, de
modifications importantes de
l'installation, faites la reconstruire

3

Au terme de la validité du rapport,
faites reconstruire votre installation

4

Certinergie est à votre service
pour effectuer ce contrôle

Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654

Site Internet: www.certinergie.be
Tél: 0800 82 171
Mail : info@certinergie.be



Organisme de contrôle

www.certinergie.be

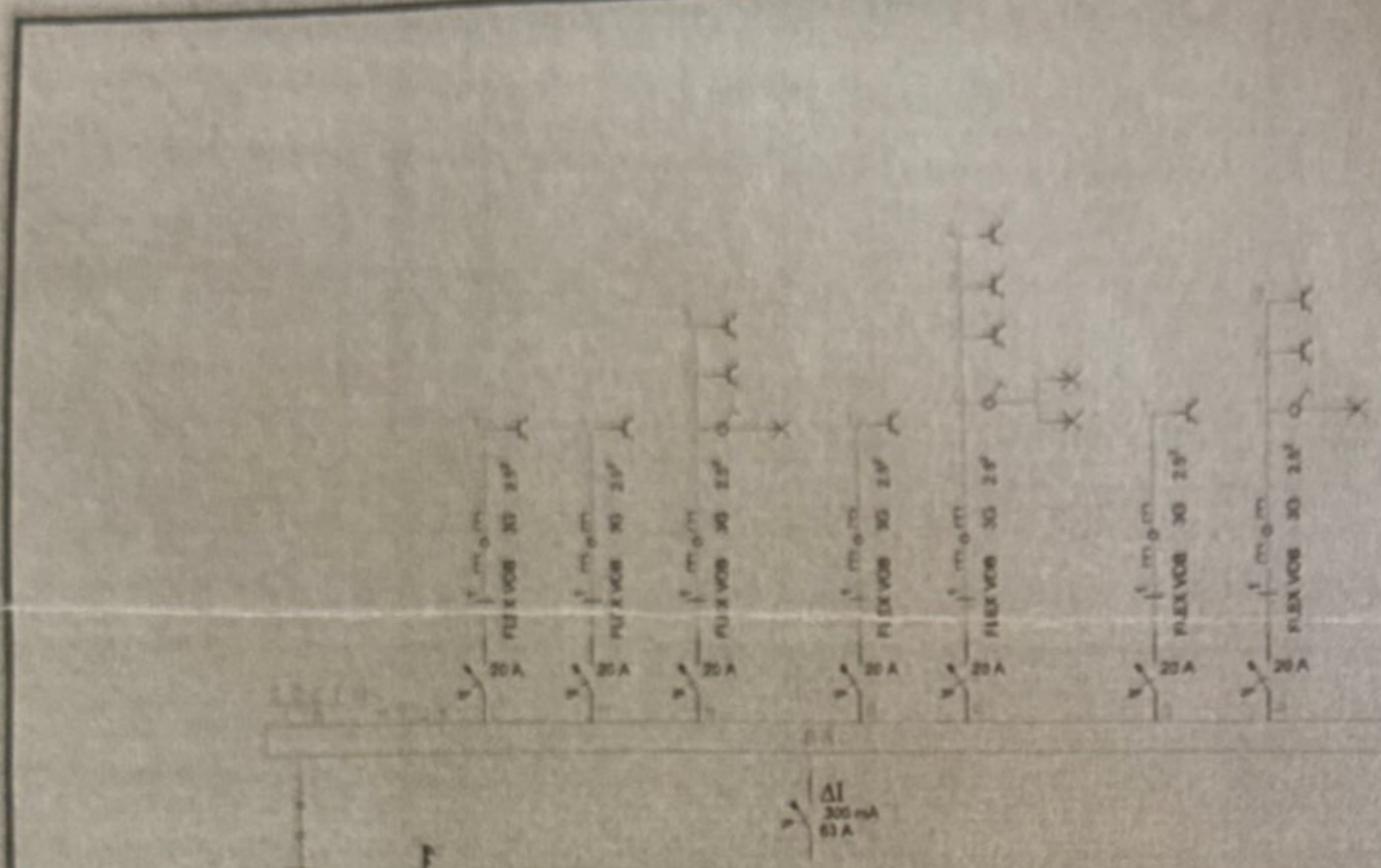
0800 82 171

info@certinergie.be



0001010

Plan(s) de position de l'installation



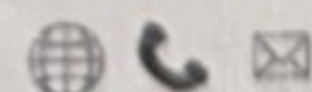
Certinergie asbl
Organisme de contrôle agréé
Erkend controleorgaan
0800 82 171 - info@certinergie.be

Eendraadsschema/Schéma unifilaire

INSTALLATEUR	KEURING/CONTROLE	WERF/CHANTIER	2, 230V~
Naam/Nom: Bely Claude Rue de Broche 22 - 4260 Avennes	Organis: <i>Colligou 3/1</i> Naam/Nom: <i>23/10/17</i> Datum/Date: <i>23/10/17</i> Handtek/Sign: <i>[Signature]</i>	Naam/Nom: Bely C Street/Rue: Rue De Monte 38A/0 Gemeent/Comm: 4260 Avennes Handtek/Sign: <i>[Signature]</i>	FIX-O-CAD

Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaïne
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654



Site Internet: www.certinergie.be
Tél: 0800 82 171
Mail : info@certinergie.be